



Blonay, le 31 mars 2023

**Préavis N° 06-2023 concernant l'entretien lourd  
du réseau routier communal pour l'année 2023, à  
hauteur de CHF 1'770'000.-**

### EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 28 mars 2023 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 06-2023,

où les commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité (66 oui, 0 voix contraire et 4 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- d'accorder à la Municipalité un montant de CHF 1'770'000.- pour l'entretien lourd du réseau routier;
- de financer le montant de CHF 1770'000.- par recours à l'emprunt si nécessaire ;
- d'amortir l'investissement sur une durée de 30 ans.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 mars 2023.

### LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

La secrétaire

Yves Filippozzi



Ariane Wunderli